

# Bulletin municipal

Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune :  
<http://www.saint-angel.fr>

**Hiver 2010-  
2011**

## Le mot du maire :

La réforme territoriale se dessine et de nombreuses questions se posent; la compensation de la taxe professionnelle, principale ressource de notre commune, est assurée pour deux ans. Ensuite, d'autres modes de financement devraient être mis en place.

Nous veillerons, à notre niveau, à travailler avec les objectifs suivants :

- l'attractivité de la commune
- un endettement faible
- une imposition modérée
- des services de proximité
- l'accès à la culture et au sport
- le maintien d'un cadre de vie agréable

Dans ce bulletin, vous découvrirez les travaux en cours et notamment la nouvelle station d'épuration qui fait l'objet d'un article.

Notre commune possède déjà de nombreux atouts que nous souhaitons conserver et développer. C'est en ce sens que nous oeuvrons avec le conseil municipal.

Joël PRADEL



L'entrée de la mairie a été refaite

## Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi  
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h 30  
Mercredi et samedi de 8h 30 à 12h  
tél : 05 55 96 18 09  
E-mail : [st-angel.mairie@orange.fr](mailto:st-angel.mairie@orange.fr)

## Sommaire :

- Le Mot du Maire
- Les conseils municipaux
- Réalisations et projets
- Informations diverses
- Que s'est il passé ?
- Manifestations à venir
- Du côté des associations
- Etat civil
- la station d'épuration

# Résumé des conseils municipaux qui ont eu lieu les 11 juin, 26 juillet, 30 septembre et 17 décembre 2010

## Ecole

- Monsieur l'Inspecteur d'Académie a entériné l'aménagement de la semaine scolaire à 4,5 jours au lieu de 4 jours actuellement à partir de la rentrée de septembre 2011. Un sondage avait été effectué auprès des familles, et celles-ci souhaitaient en majorité revenir à la semaine de 4,5 jours.
- La convention de restauration avec le Collège d'Ussel pour l'année scolaire 2010-2011 est renouvelée.
- Le conseil municipal fixe, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, le prix du repas à la cantine scolaire à 2.35 €.
- La convention de prestation de restauration concernant les repas biologiques servis aux élèves de l'école de St Angel est renouvelée (coût de 711 €/an).
- Une participation de 12 € par enfant, pour le cadeau de Noël est votée, soit pour 2010, 756 € pour 63 enfants.

## Ventes, achats :

- Acquisition de la maison située chemin des soupirs ; elle devrait être destinée à devenir un gîte communal. C'est une maison vacante et sans maître : le propriétaire est connu, mais décédé depuis plus de trente ans, sans héritier. Désormais, les biens qui n'ont pas de maître appartiennent de plein droit à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés. La commune en est devenue propriétaire au 31 décembre 2010.
- Suite au décès de Mme Serve, la maison et le terrain, situés à proximité de l'école sont à vendre. Le conseil municipal est intéressé par ce bien.
- Acquisition pour 2 000 € de la maison en face du café Malissard ; cette maison, délaissée par son propriétaire, est en mauvais état, ce qui la rend dangereuse. Il est convenu d'envisager dans un premier temps la réfection de la charpente et de la toiture.
- Vente d'un terrain à M. Luigi Lopez, (section ZV n°113) d'une superficie de 3 000 m<sup>2</sup> et vente d'un terrain à M. José Ribeiro, (section ZV n° 114), d'une superficie de 3 000 m<sup>2</sup>. Ces parcelles sont issues de la division d'un terrain d'une superficie de 1ha 64a 29ca en 3 lots sur la route de la Laubie.(terrain acheté à M. Giraud 10 000 €). Le terrain est revendu 1€ le m<sup>2</sup> aux artisans pour une utilisation professionnelle.

## Travaux :

- Il a été décidé de changer la chaudière fioul de la mairie, ancienne et peu économe pour la remplacer par une chaudière à énergie renouvelable.
- La maison de Mme Goviniaux, située dans le bourg, derrière la salle polyvalente a été vendue. La nouvelle propriétaire a accepté de vendre une bande de terrain pour permettre l'élargissement de la route de Traviges.
- Une étude concernant l'état des réseaux d'assainissement du Bourg et des lotissements est effectuée par G2C Environnement : Cette étude présente un état des lieux des réseaux d'assainissement, des estimations des travaux de réfection et extension des réseaux, la hiérarchisation des travaux et l'impact financier sur le prix de l'eau.
- Aménagement des vestiaires du stade : choix des entreprises et résultat de la commission d'appel d'offres : Lot 1 : Couverture-Charpente-Bardage : Entreprise Gatignol pour 39 052.60 € HT, Lot 2 : Maçonnerie : Entreprise Gouny pour 5 300.00 € HT, Lot 3 : Plâtrerie-Isolation : Entreprise Loge pour 9 182.00 € HT, Lot 4 : Electricité : Entreprise Chupelec pour 5 679.50 € HT, Lot 5 : Plomberie : Entreprise Magrit pour 4 662.00 € HT, Lot 6 : Carrelage : Entreprise Peixoto pour 10 443.00 € HT, Coordonnateur : Bureau Qualiconsult pour 816.00 € HT.
- Le bureau « COLIBRIS » assurera la maîtrise d'œuvre pour la réfection des réseaux d'eaux usées et d'eau potable dans le Bourg pour un montant de 42 250 € HT
- Les travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable au lieu dit « Les Roches » ont été réalisés par l'entreprise FORCLUM pour un montant de 24 416 € HT.

## Bois

- Vente de bois en 1<sup>ère</sup> éclaircie sur des parcelles du Bourg et de Cussac. L'offre de prix retenue est de 8 €/ le stère sur pied.
- Transport de bois ronds : un dispositif de dérogation de tonnage est mis en place pour le transport des bois ronds. Cette adhésion au réseau dérogoaire permet l'obtention de subventions complémentaires pour des travaux de renforcement de voirie. Les voies suivantes ont été proposées pour cette dérogation : la voie communale n°4 de Murat (travaux estimés à 147 750 € HT) et la voie communale de la RD 171 au village du Bouchaud (travaux estimés à 120 525.75 € HT).
- L'assurance pour les forêts (5000€/an) est supprimée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 (2 voix contre, 3 abstentions).

## Employés communaux

- Jean-François Massias, employé communal embauché au 1<sup>er</sup> juillet 2009, a été titularisé au 1<sup>er</sup> juillet 2010 après avoir effectué un stage de 5 jours. Il est passé à temps plein après le départ de Mr Contensouzas le 30 novembre 2010.
- Le conseil municipal a décidé le recrutement d'un agent non titulaire occasionnel pour une période de trois mois allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2011 inclus. Il s'agit de Monsieur Sébastien Delpit. Il assurera les fonctions d'agent polyvalent pour une durée hebdomadaire de 20 heures.

## Divers:

- L'appartement de la Poste est loué à Mme Fournier (géomètre) à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2010
- M. Massias, employé municipal participera à une formation Poids Lourds avec la SARL Corrèze Formation.
- La consommation d'eau et d'électricité de l'église sera prise en charge par la commune à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. (demande faite par le presbytère d'Ussel qui réglait auparavant ces factures.)

## Réalisations et projets

### Réalisations de 2010 :



- Le mur du parvis a été refait par Mr Petit
- Les routes prévues ont été bitumées (route de Beaune et antenne des Moulinots)
- Les poteaux et filets pour le terrain de foot sont posés

- L'appartement qui avait été libéré à la résidence St-Martin a été refait par l'entreprise d'insertion AILE. Rénové, il a été loué à nouveau.
- Un bac à sable a été réalisé à l'école
- Les travaux dans l'entrée de la mairie ont été réalisés. Entreprise Peixoto pour le carrelage, AILE pour le reste. Le sas d'entrée a été réalisé par l'entreprise Digot
- Des travaux d'extension du réseau d'eau potable ont été effectués à la zone artisanale
- Elargissement de la route de Traviges

### Les travaux en cours :

- Construction d'une station d'épuration à roseaux (phytoépuration) à Conche
- Travaux d'agrandissement et d'aménagement des vestiaires au stade.

- Nettoyage des abords du prieuré
- Nettoyage des abords de la maison destinée à devenir un gîte communal

### Les prochains travaux :

- Mise en place d'une aire de jeux et de bancs au stade
- Travaux pour réaliser le futur gîte
- Réfection partielle de la maison située en face du café Malissard (charpente, toiture)
- Mise en place d'un panneau d'affichage libre (pour les associations...)
- Travaux sur les contreforts ouest du Prieuré, menuiseries, gouttières
- Travaux de voirie

### Les études en cours :

- Etude pour le plan d'aménagement du bourg (PAB)
- Etude pour les réseaux d'assainissement

### Quelques chiffres, en 2010 :

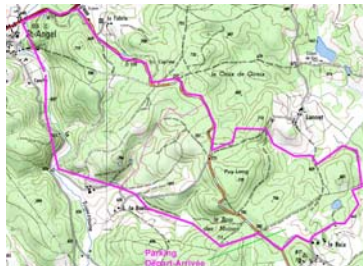
6 naissances - 6 mariages - 8 décès  
8 permis de construire délivrés  
716 habitants au dernier recensement  
595 électeurs  
14369 personnes ont visité le site Internet de la commune depuis sa création

## Informations diverses

- Date des élections cantonales : dimanches 20 et 27 mars
- Jury d'assises (communes regroupées Saint-Angel, Valiergues, Chaveroye): Lors du tirage au sort qui a eu lieu le 10 juillet 2010 à Saint-Angel pour former la liste préparatoire du jury d'assises pour 2011, a été retenu : Olivier Cassini pour St Angel.
- Suite aux nombreux accidents dans les virages à l'entrée du bourg (direction Ussel), la municipalité a alerté le Conseil général, gestionnaire de la route départementale, en leur demandant d'en améliorer la sécurité.
- Un guide pratique regroupant les principales informations sur la commune et ses alentours a été remis à chaque nouvel habitant en guise de bienvenue.
- Des topo-guides sont disponibles au départ du sentier de randonnée
- De nombreuses personnes cherchent à faire garder leurs enfants : pour obtenir l'agrément d'assistante maternelle, il faut se mettre en rapport avec le Conseil général.
- Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie de

leur domicile durant les trois mois de leur seizième anniversaire.

- Le 14 juillet, une finale des championnats de France de course



d'orientation se courra dans le bois des Pères (voir périmètre sur carte)

- Saint-Angel passera à la télé tout numérique terrestre (TNT) **le 29 mars 2011.**



Pour répondre à vos questions relatives au passage à la télé tout numérique, vous pouvez contacter le 0970 818 818 (numéro non surtaxé). Ce centre d'appel est à votre disposition du lundi au samedi, de 8 heures à 21 heures, au prix d'un appel local.

- **Centre de secours**

Le centre de secours de Saint-Angel recherche de nouvelles recrues. S'adresser au lieutenant Jean-Marc Bouladoux 06 77 31 50 09.

Lors de La Sainte Barbe, le 12 décembre 2010, Jean-Claude Contensouzas a reçu une médaille pour ses 25 ans de service. Au centre de secours, il y a une nouvelle recrue : Hervé Edwige

- **Ecole**

Dès la rentrée 2011, la semaine d'école repasse à 4 jours et demi sur le RPI ainsi que dans les écoles de Neuvic. La commune a beaucoup investi pour l'école (bâtiments rénovés, création de salle de motricité, école numérique, achat de matériel, mis en place de cantine, de garderies). Il faudrait pouvoir maintenir les effectifs, voire les augmenter. Un courrier a été envoyé aux parents dont les enfants sont scolarisés à Ussel (la participation annuelle demandée par la ville d'Ussel sera de 161,10 € par enfant scolarisé en maternelle et de 106,40 € par enfant scolarisé en primaire). Lors de la garderie du mercredi matin mise en place par les municipalités du RPI, les enfants accueillis par Marianne et Pascale font de nombreuses activités et créations.



## Que s'est-il passé ?

De nombreuses animations ont émaillé l'été à Saint Angel : outre les très demandées **visites du prieuré**, commentées deux fois par semaine par Diane Aidans passionnée de culture patrimoniale, **la fête médiévale** organisée par les chevaliers de Ventadour



et **la fête de la moisson** organisée par le Comité d'Animation ont fait le plein de spectateurs devant des événements incontournables de l'été corrézien.

Deux **brocantes professionnelles** ont été organisées, l'une au mois de juillet, l'autre en août.

Le 13 juillet, le désormais traditionnel **repas dansant de l'amicale des Pompiers** a été un succès.

L'association « question de R'gard » a présenté **une exposition** dans la salle capitulaire réunissant plusieurs artistes. L'auteur Pierre Bergougnoux était présent lors du vernissage.

**Une séquence du film** de Gilles Martinerie « le diable dans la peau » a été tourné au restaurant « L'Auberge » avec plusieurs figurants du village et des alentours.

**En septembre**, la fête de la Saint Gaudens a réuni de nombreux saint-angélois autour **du concours de quilles, de la retraite aux flambeaux, de la fête foraine, des foulées saint-angéloises,**



du défilé de vélos fleuris, de l'exposition de vieilles voitures, du radio-crochet et du repas de dimanche midi. Pour **les journées du Patrimoine**, Diane Aidans a assuré une visite commentée du prieuré puis l'après-midi a été consacrée à une balade archéologique avec Mr Colombain de la DRAC.

**La Foire aux fruits de mer et aux vins** s'est tenue le premier week-end de décembre avec un concours photo sur le thème du paysage ainsi qu'une **exposition sur la Résistance** dans le canton de Bugeat organisée par Pierre Peuch.

Le 30 novembre, à la mairie, une réception conviviale a honoré la carrière de Jean-Claude Contensouzas, employé communal à Saint-Angel,



lors de son départ à la retraite, en présence de sa famille, de ses amis, de ses collègues ainsi que des membres du conseil municipal. Le maire a évoqué

un employé sérieux, compétent et disponible et lui a remis la médaille de la commune.

**La Sainte Barbe** (fête des pompiers) a eu lieu le 11 décembre au centre de secours.

Le 16 décembre **la fête de Noël de l'école** à la salle polyvalente a amené le père Noël à Saint-Angel



**Une Centenaire fêtée à Saint-Angel** : Mme Annette Malissard a célébré ses cent ans, entourée de sa famille et en présence du conseil municipal à la mairie. A cette occasion quatre générations étaient réunies.



Le 5 février, l'école de foot de Saint-Angel organisait un « plateau », rencontre pour les 6-8 ans. Une quarantaine d'enfants entourés de leurs entraîneurs ont disputé des matches.

## Manifestations à venir

**Samedi 5 mars** : Repas des chasseurs

**Dimanche 6 mars** : Football au stade St Angel 2/ Marcillac2 à 15h

**Dimanche 13 mars** : Football au stade : ASSA-Beynat 15h Football au stade

**Dimanche 13 mars** : Football au stade : St Angel 1/Vitrac à 15h et St Angel 2/ Lapeau à 16h15

**Dimanche 27 mars** : Football au stade St Angel1/Peyrelevalde à 15h

**Samedi 2 avril** : Repas du printemps à Valiergues organisé par les parents d'élèves du RPI

**Vendredi 8 avril** : Concert jazz la Chéridoine 21h

**Samedi 9 avril** : Fête du printemps, repas aligot organisé par le comité d'animation

**Samedi 23 avril** : Repas des aînés

**Dimanche 24 avril** : A la recherche des œufs de Pâques

**Vendredi 6 mai** : Lecture spectacle à la Chéridoine, 21h

**Dimanche 15 mai** : Thé dansant organisé par le club des Liserons et foot au stade : ASSA-Vars 15h

**Samedi 25 juin** : Fête du RPI à Mestes

**Samedi 25 juin** : Fête de la Saint-Jean

**Tout l'été** : Visites du prieuré

**Samedi 9 juillet** : Brocante professionnelle

**Mercredi 13 juillet** : Repas et bal organisés par l'amicale des pompiers

**Jeudi 14 juillet** : Championnats de France de course d'orientation, bois des Pères

**Samedi 6 août** : Brocante professionnelle

**Samedi et dimanche 6 et 7 août** : Fête médiévale par les Chevaliers de Ventadour

**Lundi 15 août** : Fête de la batteuse

## Du côté des associations

### Ecole mixte de foot de Saint Angel :

Le club de football masculin de Saint-Angel, présidé par José Ribeiro, a créé depuis septembre 2010 une école de football mixte pour les enfants âgés de 5 (année 2005) à 10 ans (année 2000). C'est ainsi que chaque mercredi, une vingtaine d'enfants, entraînés par Gaël Khider (initiateur 1 en préparation du diplôme initiateur 2) et Thomas Ribeiro Peixoto, occupent le terrain de football à partir de 16h. Tout le matériel pédagogique a été acheté par le club. Actuellement 25 enfants ont pris leur licence et il y a 3 équipes. Entraînements les mercredis à 16h pour les 5-8ans et à 17h pour les 9-10 ans au stade de Saint-Angel. Le coût de la licence est de 30 € pour un enfant et de 50 € pour deux enfants. Pour tout renseignement : 06 73 39 90 04 ou sur place tous les mercredis.

**Comité d'animation :** Le Comité d'Animation saint-angélois s'est réuni en assemblée générale. Après avoir fait le bilan d'une année bien remplie (fête du printemps, fête de la musique, fête de la moisson, fête patronale de la Saint Gaudens) et après avoir remercié tous les bénévoles qui ont grandement contribué au succès de ces manifestations, le nouveau bureau a été constitué: co-présidents: Bruno Guidon et Jeannot Estrade, Vice-présidents:

Daniel Monteil et Jean-Pierre Truant Secrétaire: Annie Monteil Secrétaire adjoint: Claude Montagne Trésorier: Yves Bernardie Trésorier adjoint: Jean-François Libouroux **Les membres du comité d'animation espèrent qu'ils pourront**



**compter à nouveau sur les bénévoles et sur la présence d'un public nombreux.** Contact 06 04 42 09 66 (Bruno Guidon) ou 06 07 62 19 63 (Daniel Monteil)

**Association des parents d'élèves du RPI** (Association Sportive et Culturelle du RPI: ASC)

« Les représentants de parents d'élèves ont créé un blog pour recevoir toutes les suggestions ou questions que vous souhaitez, et pour apporter le plus de renseignements possibles aux parents (horaires de garderie, menus de la semaine...). N'hésitez pas à le consulter : <http://representants.rpi19.over-blog.com/>

Vous pouvez également nous envoyer un mail à : [representants.rpi19@hotmail.fr](mailto:representants.rpi19@hotmail.fr)

Nous remercions tous les parents qui nous ont aidé lors du loto de l'école qui a rencontré un vif succès cette année. Les bénéficiaires ainsi récoltés permettront aux élèves de CE2/CM1/CM2 d'effectuer un séjour de 3 jours à Paris. Au programme : bateau mouche, visite de la tour Eiffel, visite du musée du Louvre, repas à l'assemblée nationale et visite guidée des lieux. Les projets des autres classes ne sont pas encore définis mais ils pourront eux aussi bénéficier du soutien de l'ASC du RPI. La prochaine manifestation aura lieu à Valiergues, le samedi 2 avril pour le traditionnel repas costumé. Enfin, la fête de l'école se déroulera à Mestes, comme chaque année, le samedi 25 juin. L'ASC du RPI

est là pour récolter de l'argent pour que les enfants puissent faire le plus d'activités possible. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

**Amicale Sports et loisirs (ASL) :** L'assemblée générale du 11 février a reconduit le bureau actuel avec Jacqueline Bezaud, Présidente qui a remercié tous les bénévoles et la municipalité. Le bilan 2010 est positif et le résultat a permis de verser 100 € aux huit associations participatives.

Pour 2011, il est projeté de maintenir des animations en complément de la Foire.

**Chevaliers de Ventadour :**



"Les Chevaliers de Ventadour remercient les saint - angélois de leur soutien et les convient à leur quatrième Fête Médiévale les 6 et 7 Août 2011. Afin de mieux la préparer, ils pratiquent danse médiévale et combat tous les mercredis au Centre Socio Culturel d'Ussel. Ils seront présents

au Prieuré dès le printemps, les mercredis après-midi." Contact Mr .Lafon 06 75 51 95 38

**Club de gym :** L'été approche à grands pas... si vous souhaitez une remise en forme après les frimas de l'hiver, le club de gym de St-Angel est toujours ravi d'accueillir de nouvelles recrues (cotisation réduite pour les mois qu'il reste). Les horaires des cours sont les lundis, de 19h30 à 20h30, à la salle des associations, jusqu'à fin juin, date de la trêve estivale. Renseignements auprès de Mme Moulinoux : 05.55.72.16.03, ou à la boulangerie de St Angel

**Carrefour des arts et du patrimoine :** contact G. Largeau 05 55 95 62 31

**Club les Liserons :** Tous les jeudis à partir de 14h. Lors de l'assemblée générale du 24 janvier, 35 adhérents ont approuvé les différents bilans. Colette Estivaux est la nouvelle trésorière. Jean Bourdoux entre au bureau. Après la réunion, tout le monde a pu déguster un bon repas à l'Auberge. En 2010 le club a organisé des thés dansants, un repas, une sortie à Aubazine et à Beynat, la dégustation de la bûche de Noël avec 32 adhérents et le 7 janvier dernier la dégustation de la galette, avec 26 adhérents. Contact, Mme Truant 05 55 96 10 47

**Foot féminin (ASSA) :** contact Mme De Roo 05 55 96 18 07 voir agenda

**Amicale des pompiers :** voir dans manifestations.

**Société de chasse :** contact Mr Roux

**Les vieilles caland'res :** contact Mr Coiffard 05 55 72 25 54

**Cheval et loisirs :** contact Michel Porte 06 08 00 27 18

**4X4 Nature.** Contact Mr Cussac



## Etat civil

### Naissances :

Tom Feydel, le 26/06/2010

Nolan, Antoine, Joseph Breuil, le 21/07/2010

Lola, Andréa, Joséphine Prevet, le 04/09/2010

Bastien Sauviat Galeyrand, le 02/11/2010

### Décès :

Joachim Couturier, le 04/09/2010

Sonia Seguy, le 17/10/2010

Marie-Jeanne Vedrenne, le 04/11/2010

Bernard Vergne, le 14/11/2010

Louis, Maurice St Germain, le 12/01/2011

Michel Caux, le 04/02/2011

### Mariages :

Eric Monteltagaud et Claire Alessio, le 03/07/2010

Nicolas Demathieu et Virginie Reignat, le 10/07/2010

Jean-Jacques Valetoux et Josiane Masdupuy, le 24/07/2010

Florian Carollo et Elodie Blatière, le 04/09/2010

Alain Odille et Marie-Josée Boudy, le 06/11/2010

# La nouvelle station d'épuration de Saint-Angel

La commune de ST ANGEL a réalisé un schéma directeur d'assainissement définissant les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement autonome.

Les propositions de travaux avancées dans les conclusions du diagnostic ont prévu :

- la construction d'une nouvelle station de traitement
- une réhabilitation quasi-totale du système de collecte existant

Dans ce contexte, la construction d'une station d'épuration et à terme, la mise en séparatif du réseau sont donc projetés pour atteindre un objectif de traitement conforme et permettre ainsi de protéger le milieu récepteur.

**D'où proviennent les eaux usées ?** Les eaux usées proviennent en grande partie des habitations .

**Quels sont les différents types de pollution ?** Il y a deux types de pollution : La pollution solide : ce sont tous les gros déchets (excréments, objets, papiers, déchets alimentaires,... ) et la pollution dissoute : elle est invisible et se compose des liquides domestiques, de l'urine, des huiles, des graisses,...

**Comment traite-t-on les eaux usées ?** La pollution solide est traitée à l'aide de dégrilleurs. Ce sont des grilles qui bloquent les gros déchets, à la manière d'un filtre. La pollution dissoute est traitée par des bactéries qui respirent grâce à l'oxygène apporté par les racines des roseaux (plantes macrophytes). On utilise des roseaux communs.

## Situation géographique :

Le site d'implantation a été choisi pour satisfaire au mieux aux exigences d'éloignement des habitations, tout en restant accessible. Il était nécessaire aussi de se conformer aux contraintes d'inondation. Le choix du terrain s'est porté sur la parcelle YB n°83, route de Conche, située au Sud Est du bourg en rive droite de la Triouzoune. C'est un terrain accessible aux engins de chantier par l'intermédiaire d'un chemin communal. Distant de 500m du bourg environ et de 120m de la construction la plus proche, cette parcelle est propriété de la commune. Le site choisi se trouve hors zone inondable, cependant son altimétrie ne permet pas un acheminement gravitaire des effluents collectés.

Ainsi, il sera nécessaire de réaliser un poste de relèvement et un réseau de transfert sous pression.

## Caractéristiques :

Filière retenue	Filtres plantés de roseaux
Procédé	biologique
Capacité de traitement	660 équivalent habitants
Nombre de bassins	5
Surface d'un bassin	330 m <sup>2</sup>
Surface de l'ensemble des bassins	1650m <sup>2</sup>
Surface d'occupation/habitant	2,5m <sup>2</sup>
Nombre de roseaux plantés	4 950

## Principe de fonctionnement :

Une station à lits à macrophytes (roseaux) est constituée de bassins étanches remplis de graviers. Des roseaux sont plantés dans ces bassins. Leur rôle est multiple :

- ils mettent à disposition des bactéries l'oxygène de la photosynthèse en le faisant transiter à l'intérieur de la tige dans un tissu appelé aérénchyme, jusqu'aux racines où il est rejeté.

- ils permettent le décolmatage naturel du gravier par l'effet mécanique du vent qui fait osciller les roseaux, laissant ainsi toujours un anneau libre à la base de la tige pour le passage de l'eau

- ils contribuent au compostage des boues s'accumulant sur les premiers bassins en maintenant une humidité idéale à la surface des bassins.

- ils vont utiliser l'azote contenu dans les eaux pour leur croissance.

- ils vont participer à la désinfection des eaux en sécrétant des biocides au niveau de leurs racines.

- ils assurent une très bonne intégration de la station dans le paysage.

Les filtres sont alimentés

directement avec

des eaux usées brutes ayant subi un simple dégrillage

L'eau usée est acheminée dans les bassins et s'écoule à travers les graviers.

Des bactéries vont pouvoir se développer naturellement et se fixer aux racines des roseaux, là où l'oxygène est disponible.

Elles détruisent alors les polluants dissous. L'effluent épuré est ensuite récupéré par un drain dont les parois ne laissent passer que l'eau.

## Entretien

La station devra être visitée au moins deux fois par semaine par le personnel affecté à son entretien, lequel aura notamment pour fonction d'effectuer la mise en alternance des bâchées sur le filtre. La réglementation impose un suivi qualitatif annuel.

Le curage des bassins doit se faire tous les 8 à 15 ans.

## Coût

Cette nouvelle station d'épuration est réalisée par les entreprises suivantes :

- Entreprise COLAS/PANTEIX pour un montant de 496 910,17 € TTC
- Entreprise HYDRAU ELECT pour un montant de 70 276,96 € TTC

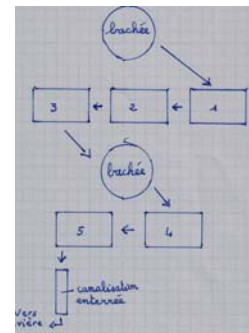
Le suivi de ces travaux est assuré par Mr SERRE de la Direction départementale des territoires (DDT) pour un montant de 43 791,54 € TTC

Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Général de la Corrèze et l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur d'environ 80% sur la base du montant HT.

Les travaux ont commencé le 27 septembre 2010 et sont réalisés dans de bonnes conditions. La mise en service est envisagée au premier semestre 2011.

## Les avantages d'une station d'épuration biologique :

- c'est un procédé de traitement naturel et efficace
- il faut seulement 2,5 m<sup>2</sup> de terrain par habitant
- elle s'intègre bien dans le paysage
- absence de bruit



La station devrait fonctionner selon ce schéma avec une bâchée qui alimente les bassins étanches (1,2,3), puis passage dans une deuxième cuve, puis passage final dans deux bassins avec infiltration partielle (4,5) et enfin rejet dans la rivière d'une eau totalement épurée.

